



Stade ROGER DEGUIN
 690 Chemin de la Chagne
 01000 Bourg en Bresse
 Tel : 04-74-22-55-36
 Site : www.eabourgenbresse.com
 Site : www.eabressane.athle.com
 E. mail : eab.bourg@wanadoo.fr

Comité Directeur n° 20/04 Réunion du mardi 28 mai 2020

Membres du Comité directeur		
		Pouvoir à
BAGNOULS Norbert	Présent	
BAILLET Marie-Christine	Présente	
BEAUME Bernard	Présent	
DRENO Céline	Excusée	PICARD Elodie
JACQUET Jean-Christophe	Excusé	
LE COZ Monique	Présente	
PAILLARD Daniel	Présent	
PERRETIER Eva	Présente	
PICARD Elodie	Présente	
PICARD Marie-Françoise	Présente	
POMMATAU Jean	Excusé	
ROSSERO Jérémy	Excusé	
SAINT SULPICE Arnaud	Présent	
SEMENIOUKOFF Nicolas	Excusé	
TROUILLET Nicolas	Présent	
Invités		
GIROUD Alain	Excusé	
GUILLON Sophie	Présente	
LEONARD Marie-Claude	Excusée	
LOISEAU Sébastien	Excusé	
MALDONADO Patrick	Excusé	
PELTIER Jean-Henri	Excusé	
RAPY Sylvain	Excusé	
RAZUREL Louise	Excusée	

Ordre du jour :

- Approbation du dernier CR
- Point sportif (reprise entraînements...)
- Tâches et délégation de signature à Monique
- Vote prix des licences
- Point financier (10km et global)
- Tour de table

20H15 : Nicolas T ouvre la séance, excuse les membres absents et demande si tout le monde va bien.

Approbation du dernier CR :

Remarque de Daniel P : « Daniel P indique que les France de cross puissent avoir lieu en septembre » ; non, je ne pense pas avoir dit cela , à remplacer par « que les différents championnats de France (donc autres que cross) vont avoir lieu en septembre- octobre. »

Approuvé à l'unanimité.

Point Sportif :

Sophie G nous a mis en pièce jointe le fichier « point sportif CD avril 2020 », et nous parle des principaux résultats.

Sophie G poursuit avec la reprise des entraînements au stade : 9 athlètes + 1 entraîneur à la fois avec créneaux 17h-20h : 2 séances 17h-18h30 et 18h30-20h.

Stade toujours fermé : l'entraîneur ouvre et ferme le portail en début et fin de séance

interdiction d'utiliser les sanitaires + vestiaires+ tribune.

Sophie G prépare un protocole.

A noter que la Fédération préconise 4 groupes d'entraînement et la Ville seulement 1. Nicolas T a contacté Hélène POINOT pour lui demander des infos et négocier le : pas de réponse : espère au moins 2 groupes.

2 disciplines sont interdites : hauteur et perche (les sauts seraient possible si nettoyage du tapis...)

Sophie G va proposer un planning aux entraîneurs.

Avec l'accord du CD Sophie ne souhaite pas rouvrir le baby, éveil et poussins.

Il est demandé aux athlètes de signer la charte concernant les mesures barrières.

Sophie G a besoin d'avoir les noms des athlètes avant la séance car elle doit envoyer le listing à la Ville et à la police municipale. Il faut donc une liste avant par l'entraîneur et après pour le traçage.

Nicolas T indique qu'il est compliqué de faire des séances Hors-Stade car la distance de 10m. Arnaud 2S pensait proposer une séance avec départ au 200m et 400m. Nicolas T rappelle l'obligation de respecter les distances et la coordination avec les autres groupes (si autorisés).

Bernard B indique qu'Ambérieu marathon a repris la semaine dernière. Sophie G : Oyonnax le 11/05, Châtillon mercredi dernier.

Attention : penser à la traçabilité : Ville et Police Municipale (contrôle tous les jours).

La marche nordique a repris mardi matin : dédoublement du groupe : difficile de maintenir les 5 m mais au moins 3m.

Attention les groupes ne doivent pas se croiser.

Calendrier : envoyé cet après-midi par Sophie G.

- Date journée running entre le 16 et 23 septembre

(22 et 23/09 week-end du championnat de France Semi-Marathon : au vu du lieu pas encore de réponse des athlètes qualifiés)

Sophie G propose le samedi 19/09 de 10h à 12h avec 2 circuits de 2km à faire autant de fois qu'ils veulent : déclaration manif à la Mairie : nouvelle manifestation.

- Meeting des lancers 22/08 ou 29/08 ou annulation ? Attendre le calendrier CSO si on peut le glisser : à revoir.

Tâche et délégation de signature à Monique :

Nicolas T explique qu'un RDV avec le Crédit Agricole doit être programmé : Norbert va voir avant le 12/6 (Monique L part après le 12/06)

Elodie P explique que Monique n'ayant pas le statut officiellement de trésorière adjointe (sera régularisé en déc/ janvier après l'AG), le président peut déléguer sa signature pour certaines tâches (principalement signature chèque..) du coup nous souhaitons avoir l'accord du Comité Directeur.

Avis favorable du Comité Directeur.

Il est rappelé du coup que des postes sont disponibles au sein du CD, qu'il ne faut pas attendre l'AG pour en parler.

Arnaud 2S pense à un jeune (Mathieu)

Il est possible de venir en tant qu'invité : prévenir Elodie P pour l'envoi de la convocation et rajout à la liste des participants.

Vote du prix des licences :

- *Cotisations* : Nicolas T présente le document réalisé par Sophie « livret 2020-2021 » (cf pièce jointe)

Mail de Jean-Christophe J : « Je m'excuse mais je ne serais pas disponible ce soir, j'ai demandé à Arnaud 2S de me représenter pour le vote.

Ma position sur le tarif des cotisations =

Je pense que nous devons revoir le tarif à la hausse pour **les licences athlé santé** :

1- bien que ces athlètes n'aient pas de déplacement ou d'inscription en compétition pris en charge , le temps consacré par les entraîneurs est le même, voire plus que pour d'autres type de licence

2- Sébastien est salarié du club

3- le service rendu aux athlètes lors de leur pratique est parfois proche du coaching individuel, quel est le coût horaire d'un coach perso ?

exemples:

1- *société domicilgym => à Bourg, tarif pour 26 séances = 46€/H pour 1 pers et 27€/H/personne pour un groupe de 3 personnes*

2- *Superprof => toujours sur Bourg tarif de 15 à 40€/H suivant le niveau de qualification du coach certains sont encore étudiants en STAPS*

Concernant **les licences running**, mon avis est de les rapprocher du tarif des licences compétitions beaucoup sont dans le groupe d'Arnaud, sans différence de qualité d'encadrement. »

Nicolas T évoque l'étude des tarifs de différents clubs : le club fait partie des moins cher. C'est une grande discussion entre les membres du bureau. Nicolas T rejoint la position de Jean-Christophe J : à savoir augmenter le prix de la licence. La subvention actuelle risque de ne pas être maintenue l'année prochaine et on risque également de perdre des partenaires.

Arnaud 2S souhaite que le prix compétition reste identique. Pour le running, les personnes qui restent dans le

groupe du mardi et jeudi : baisse mais pas autant que proposer et pour nouvelle licence running si 2 créneaux proposés 150€.

Daniel P est d'accord sauf pour athlé santé : il faut tenir compte de ce qui se fait à l'extérieur du club. Il faut revoir le prix de la licence running.

Norbert B indique qu'il y a beaucoup de concurrence pour la marche nordique et si on veut attirer du monde : il faut un prix attractif.

Elodie P lit le mail de Céline D : « je n'ai pas en mémoire le prix des licences de l'année dernière et je suis contre une hausse vu les conséquences que cette crise sanitaire a eu sur notre pratique sportive, ou sur l'économie donc les salaires des certaines catégories de personnes... Je serai même favorable à une petite baisse exceptionnelle. »

Sophie G évoque la possibilité d'aller le vendredi soir à Châtillon à la place de Sébastien L : ce qui permettrait de proposer 3 créneaux avec Sébastien L lundi soir vendredi soir et samedi matin.

Arnaud 2S dit que si 2/3 séances proposées il faut mettre à 150€.

Pour information Châtillon arrête la prestation de Sébastien L suite au décès du bienfaiteur qui provoque une perte financière importante.

Eva P que pour 20€ de plus les personnes pourront faire des compétitions de temps en temps.

Monique L demande si on embauche encore Patrick M : fin de contrat à la fin de saison sportive : encore 1 mois car pas rentable sur le plan financier.

Monique L pense qu'il n'y a pas assez d'informations sur les différences entre les 2 licences.

Sébastien L pourrait proposer un créneau trail le vendredi soir.

Nicolas T repasse le tableau ligne par ligne :

- découverte : ok
 - compétition jeunes : ok
 - compétition cadets et + : ok
 - athlé santé : idée attirer du monde + pas de compétition
- running : 150€ nouvelle licence et 130€ pour renouvellement
 - encadrement : 0

Nicolas T trouve que le prix est trop faible mais accepte le choix du Comité Directeur.

Daniel P explique que pas assez cher par rapport à ce qu'on propose mais politiquement pas possible cette année, on devrait même baisser au vu du contexte.

Nicolas T rappelle que le prix n'a pas évolué depuis 3/4ans : très compliqué d'équilibrer le budget (comme on aura sûrement moins de subvention et de partenaires privés).

Arnaud 2S s'interroge sur augmentation de 10€ est ce que cela change le bilan financier ? Peut-être demander une petite participation lors des déplacements : une réflexion sera menée sur ce sujet

Pour les championnats comme la saison se termine fin octobre des personnes qui ne renouvelleront pas leur licence pourront quand même y aller.

Sophie G indique qu'une circulaire financière sera mise en place en septembre : noté et validé.

Pour le groupe sprint tous les week-ends l'hiver et groupe HS 3 compétitions.

Les entraîneurs choisiront des compétitions qui seront validées par la commission technique et par le Comité Directeur.

Attention : 1 officiel pour accompagner : sinon amende au 200€ par officiel manquant.

Il sera souhaitable de faire le calendrier assez tôt pour que les officiels se positionnent. Sophie G rappelle qu'elle n'engagera pas d'athlètes si pas d'officiel.

Point financier :

- 10 km : pas une grosse réussite financière (divisé par 2 mais logique comme une seule course) 3 000 € sous réserve que 2 partenaires payent.

- Global : déficit : Norbert B va revoir le budget prévisionnel.

La demande de subvention via la FFA nous a obligé à écrire un projet associatif (8 000€ avec 3 projets actions) l'année passée 5 000€.

Norbert B enchaîne avec le départ de Françoise COURTINE comme adjointe aux sports avec qui nous avons de bonnes relations. Christophe NIOGRET lui succède : attention au relationnel !

Lors d'un prochain CD, Norbert souhaite qu'on fasse ensemble le budget prévisionnel.

Tour de table :

Bernard B : indique que c'était sûrement un de ces derniers CD. Il souhaite faire un point sur le 10km : certes pas 1 résultat financier mais au point de vue sportif c'est une belle réussite et animation pour la Ville. Nous avons su donner une bonne image aux élus réélus sur l'adaptation aux conditions imposées.

Daniel P : a une question de fond par rapport aux Championnats de France (septembre /octobre) : comment se positionne le club par rapport aux athlètes qui ne reprendront pas leur licence : Bernard B dit qu'on n'a pas le choix et c'est aussi les couleurs du club qui seront défendus par ses athlètes. Eva P dit que c'est souvent les études ou le travail qui leur font choisir d'arrêter.

Nicolas T pense à la représentativité du club.

Bernard B sur un plan juridique nous n'avons pas le choix sinon attaquer en justice.

Nicolas T demande le nombre d'athlètes concernés : Daniel P pense à 2 juniors.

Norbert B se positionne comme Bernard B : pas le choix

Attention cette année situation exceptionnelle

Nicolas T demande aux membres du Comité Directeur si prise en charge des frais liés aux championnats de France pour les athlètes concernés :
contre 0 abstention 0 : décision approuvée.

Marie-Christine B : problème de micro.

Marie Françoise P : souhaitait aller au stade mais va devoir attendre. A ce jour aucune info sur l'OMS : comme changement d'adjoint aux sports à la Mairie de Bourg, nous tiendra au courant.

Eva P : par rapport à la charte : difficile de tenir les distances lors des entraînements.
Faut il la signer à chaque entraînement ? Non 1 seule fois.

Norbert B : informe que le **26/09** c'est la journée nationale de Marche Nordique : relais du cœur : faire venir du monde partenariat avec Fédération de Cardiologie : Sophie G explique 600km à 2700km : on additionne les pas : qu'on transmet à la Fédération. (pour information Cap Seillon a annulé son épreuve et aussi les Virades de l'espoir)
La Burgienne normalement – 5 000 personnes devrait avoir lieu mais les conditions ne sont pas encore définies (augmentation de 500 à 800 pers + relais : le 18/10).

Sophie G : évoque qu'à la rentrée elle souhaite proposer une formation PSC1 pour les entraîneurs + dirigeants + officiels. Nicolas T veut que le maximum de personnes y participe. Le club finance la formation sur une journée (moins contraignant que celle de l'OMS : 3 vendredi soir de 3h)

Arnaud 2S + Hervé + Greg sont déjà formés.

Sophie G rappelle qu'il est important que les entraîneurs, dirigeants et officiels fassent des formations.

Elle a aussi 2 devis à faire valider décathlon et Sériographie SFX.

Louise R va demain valider le tee-shirt du meeting des lancers et point sur celui de la burgienne : devis validés

Sophie G va envoyer le planning aux entraîneurs, sera présente sur le stade (sauf 1 semaine sur 3)

Pour le matériel elle rappelle que seul l'entraîneur doit le toucher et le ranger dans le chariot : elle effectuera la désinfection le lendemain matin : un protocole sera diffusé (très gros travail réalisé par Sophie).

Arnaud 2S : évoque la reprise de l'entraînement mais a l'expérience de l'école. Très compliqué sur la dynamique avec les 10m. Il demande confirmation sur la possibilité de faire séance nature : oui si distance + attestation et moins de 9 coureurs.

Monique L : RAS

Elodie P : prochain CD le 30/06 à 20h00 à la Chagne si les dispositions le permettent (Bernard B arrosera son départ).

Nicolas T : nous remercie pour notre participation. Portez-vous bien ! A bientôt.

Prochaine réunion : 30/06/2020 à 20h

ordre du jour :, point sportif, point financier,

22h25 : clôture séance

Élodie PICARD Secrétaire Générale

Nicolas TROUILLET Président

E. PICARD

Nicolas Trouillet

